

<https://www.ameSSI.org/Aspartame-naissances-prematurees-cri-d-alarme-contre-l-aspartame>



Aspartame, naissances prématurées : cri d'alarme contre l'aspartame

- SANTE-MEDECINES-BIEN-ETRE



Date de mise en ligne : mercredi 22 février 2012

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

Pédiatres, gynécologues et scientifiques français ont demandé jeudi au ministre de la santé que les femmes enceintes soient plus sensibilisées aux dangers de l'aspartame.

Le ministre de la santé français Xavier Bertrand a reçu jeudi matin une lettre de plainte. La missive, rendue publique jeudi matin par Europe 1, émane d'un ensemble de personnalités médicales, pédiatres, gynécologues et scientifiques.

Sommaire

- [Naissances prématurées : cri d'alarme contre l'aspartame](#)
- [Une commission en charge du dossier prévoit par ailleurs une nouvelle évaluation de l'aspartame en 2012.](#)

Naissances prématurées : cri d'alarme contre l'aspartame

Pour ceux et celles qui auraient des doutes, se référer à l'article original publié sur PUBMED.GOV en anglais : <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/20592133>

Par Sandrine Perroud le 17 novembre 2011

Pédiatres, gynécologues et scientifiques français ont demandé jeudi au ministre de la santé que les femmes enceintes soient plus sensibilisées aux dangers de l'aspartame.

Le ministre de la santé français Xavier Bertrand a reçu jeudi matin une lettre de plainte. La missive, rendue publique jeudi matin par Europe 1, émane d'un ensemble de personnalités médicales, pédiatres, gynécologues et scientifiques.

Se basant sur une large étude parue l'année dernière, le courrier demande au ministre de rendre public les dangers de l'aspartame sur les femmes enceintes.

L'aspartame, découvert en 1965, est le « faux sucre » le plus utilisé dans le monde. On le trouve dans quelque 6000 produits, y compris des médicaments. L'édulcorant passe toutefois selon l'étude de référence pour un facteur déterminant de naissances prématurées tardives (entre les 32e et 36e semaines d'aménorrhée).

Les chiffres de l'étude parue dans l'[American Journal of Clinical Nutrition](#) [<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/20592133>] sont alarmants : la consommation d'une canette de soda light par jour augmente de 27% les risques d'un accouchement prématuré, et dès quatre canettes, de 78%. Et ce alors que la

prématurité ne cesse d'augmenter dans les pays développés, souligne Europe 1. La lettre de plainte a ainsi été déposée à l'occasion de la journée mondiale de la prématurité.

Les enfants nés à partir de la 32e semaine sont sujets à des retards de développement deux fois plus importants dès deux ans. Les risques d'autisme, de dépression infantile, de morbidité respiratoire et de sensibilité aux germes sont également multipliés, rappelle à Europe 1 l'un des médecins auteur de la lettre.

L'initiative relance ainsi un débat que l'Union européenne avait voulu clore en février dernier, en affirmant que l'aspartame était sans danger. Mercredi dernier, [rouge]Bruxelles a toutefois indiqué que la [STEVIA](#) [<http://fr.wikipedia.org/wiki/Stevia>], une plante d'Amérique du Sud, pourra remplacer l'aspartame dans 31 catégories d'aliments, confiseries et boissons light. [/rouge]

Une commission en charge du dossier prévoit par ailleurs, une nouvelle évaluation de l'aspartame en 2012.

Source : <http://archives.lematin.ch/loisirs/...>

[<http://archives.lematin.ch/loisirs/sante/naissances-prematurees-cri-dalarme-contre-laspartame-2011-11-17>]